

CONSEIL DES HABITANTS DE MANCEY

Compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2019

21 présents / 9 excusés - secrétaire Mireille Littfass, médiateur Pierre Zarka

Le thème de ce conseil est une **évaluation des réponses données par les habitants de Mancey aux questionnaires** distribués sur la commune, concernant le développement du village, sur 4 avant-projets: 1) Garder nos anciens au coeur du village, 2) Espace "rencontre et services", 3) Transition énergétique, 4) Enfance / jeunesse.

Rappel

Au printemps prochain, la Mairie et les élus communautaires élaboreront et voteront le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le Conseil d'habitants a conçu les questionnaires dans le but d'identifier auparavant les besoins des habitants de Mancey, et de transmettre avis et propositions à notre maire et au Conseil Municipal.

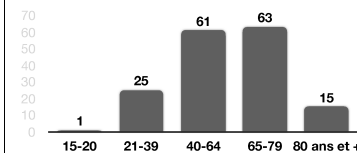
Un document spécial sur les projets est destiné aux membres du cabinet d'experts qui préparent le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce dernier se réunit le 7 novembre.

20 habitants ont fait le porte à porte et le dépouillement. 209 habitants ont été rencontrés ou ont eu un questionnaire.

164 questionnaires ont été rendus (163 personnes avaient voté aux dernières élections européennes)

Le profil des 165 répondants

Age des répondants

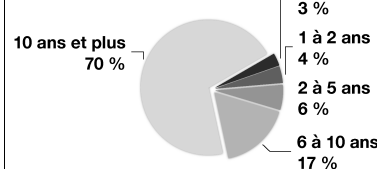


La proximité avec la nature est l'élément le plus important dans la qualité de vie des habitants.

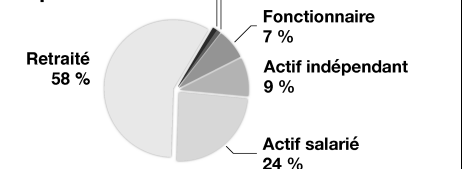


♂ 75
♀ 90
90% de résidents permanents

Ancienneté dans la commune



Activité des répondants



1. COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS DES HABITANTS

Piste 1 - "Garder les anciens au village"

Les réponses sont majoritairement favorables à une maison des anciens, plutôt en co-location, dans un lieu central par ex. près d'un espace "rencontres/services", en favorisant un côté intergénérationnel (cantine commune dans le bâtiment de l'école).

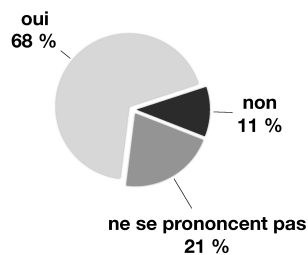
Piste 2 - "Espace rencontre / services"

Cette initiative d'un lieu de rencontres conviviales, couplé avec des services, est plébiscitée par une grande majorité d'habitants, prêts à l'utiliser: dépôt de produits de première nécessité, tels que pain, épicerie, produits circuits courts, gaz etc. Sont suggérés aussi pour cette structure un service de coiffeur, un espace livres et infos culturelles, un espace de troc pour les surplus des potagers.

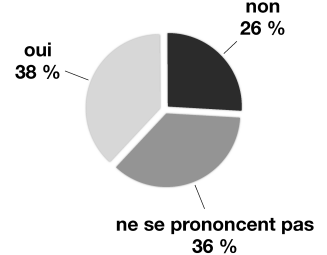
Quelques précisions: sur le statut juridique, il faudrait prévoir un statut coopératif, avec un système d'adhésion pour un capital de départ doublé d'un gage de fidélité et une charte d'engagement. Pour le fonctionnement, on pourrait envisager une ouverture 2 fois par semaine, et prévoir des commandes pour éviter le gaspillage. Loin de vouloir faire concurrence aux commerçants ambulants, l'idée serait au contraire de les associer au projet.

Une proposition annexe: la création d'un marché paysan.

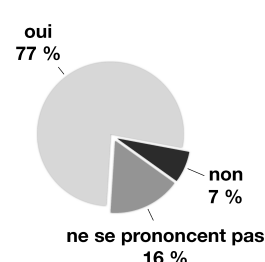
68% sont favorables pour garder les anciens au centre du village



38% seraient prêts à habiter dans ce type de logement



77% souhaiteraient un espace de rencontre et service (épicerie, produits locaux, circuits courts...)



80% seraient prêts à utiliser ces services et acheter des produits dans cet espace



Piste 3 - Transition énergétique

L'utilisation de l'énergie solaire remporte un large accord, mais il ressort des réponses la nécessité d'un complément d'informations sur les projets.

La location des toits:

Pour ce sujet en particulier, il faut expliquer qu'il s'agit dans le projet d'une démarche individuelle qui s'inscrit dans un cadre collectif (Centrale villageoise). Ce projet peut être réalisable en association avec d'autres communes ou ComCom.

Arguments avancés contre l'utilisation de l'énergie solaire: vieux toits non conformes, mauvaise orientation, aménagements coûteux.

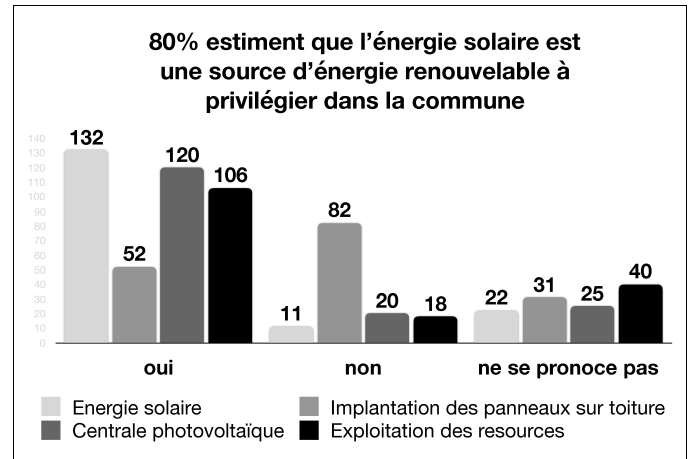
Installation d'une centrale photovoltaïque:

Projet qui remporte une large adhésion, avec toutefois des appréhensions: souci de l'environnement (proximité des habitations, défiguration du paysage, nuisances sonores), nécessité d'étudier la rentabilité, question de la durée de vie et du recyclage des panneaux solaires.

Les points positifs soulignés: apport d'argent à la commune, baisse des impôts fonciers, utilisation collective (éclairage public, bâtiments communaux, église)

Exploitation des ressources naturelles énergétiques locales (biomasse, méthanisation):

C'est la piste qui reçoit le moins d'adhésion, elle a toutefois soulevé un grand intérêt, avec des réserves: ne pas surexploiter les ressources, préserver le paysage et les essences rares, éviter les nuisances, faire une étude plus poussée de la faisabilité, garantir un droit de regard de la commune.



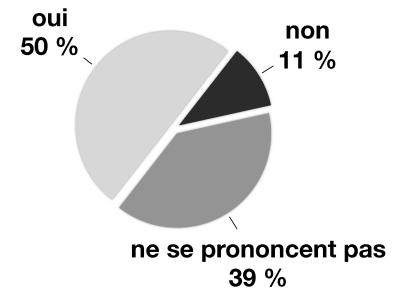
Piste 4 - Enfance / jeunesse

Réponses qui soulignent la nécessité d'équipements pour les enfants et les jeunes si on veut attirer des jeunes couples à Mancey.

Propositions: Soutenir la MAM (Maison d'assistantes maternelles) pour assurer son maintien; réorganiser le mini-stade pour l'adapter aux enfants plus jeunes et aménager un espace sécurisé aussi bien pour les petits que pour les personnes âgées; installer un coin "enfants" dans chaque hameau; aménager la zone humide de Dulphey (derrière le lavoir); créer un centre de loisirs, structure qui pourrait intéresser les communes voisines (avec accueil le mercredi et pendant les vacances scolaires, organisation de sorties); organiser un lieu festif ou de réunion pour les adolescents, en les associant à l'organisation (salle de gym, terrain de foot, de skate)

Écoles: Propositions d'un bâtiment d'école unique où seraient regroupées toutes les classes: avantage pour les enseignants qui ne seraient plus isolés, meilleure communication entre les parents dont les enfants sont dispatchés dans 3 villages, confort des enfants qui ne seraient plus transportés 4 fois par jour en autocar (maison/école/cantine et retour), économie pour notre commune qui voit chaque année son budget grévé pour le transport scolaire.

50% estiment qu'il y aura des besoins pour des nouveaux équipements destinés aux très jeunes enfants et aux jeunes



Demande d'un bus scolaire pour les collégiens et lycéens de Charmes et du Moulin-Mutin, dont les parents doivent journalièrement assurer eux-mêmes le transport de leurs enfants à Sennecey ou Tournus.

AUTRES PISTES DE PROJETS PROPOSÉS DANS LES RÉPONSES

- grande demande de transport: navette Mancey-Tournus ou Mancey-Sennecey, en co-voiturage ou avec un véhicule communal
- salle polyvalente plus grande et plus chaleureuse que la salle des fêtes: lieu de rencontre, réunions, spectacles, activités culturelles, loisirs, stages divers (informatique, cours de langue)
- création d'une vraie place de village loin de la départementale
- création d'un foyer rural à la place du comité des fêtes
- relais poste (timbres, réception de colis)

TROIS GRANDES PRÉOCCUPATIONS

(à prendre en compte, même si hors du cadre du PLUI)

- Souci d'une offre touristique et de loisirs: création d'un point accueil pour randonneurs, entretien et meilleur balisage des chemins de randonnée, piste cyclable, terrain de camping, mare / baignade naturelle (zone humide), jardin botanique
- Offre de logements locatifs (jeunes familles): inciter les propriétaires de maisons vides à louer leur bien, ou les vendre à la commune pour la location.
- Informations entre habitants populariser le site internet et faciliter les échanges de services entre habitants, créer un media véhiculant les infos du village (hors Bulletin communal)

Conclusion: Les habitants de Mancey se sont révélés intéressés par les 4 projets évoqués dans la consultation avec, en tête des préoccupations, la création d'un espace "Rencontres/Services", puis le projet d'une centrale photovoltaïque.

L'ensemble de ces propositions pose la question des terrains: d'où la nécessité de passer le relais aux élus communaux et intercommunaux, avant les décisions prises dans le cadre du PLUI.

2. VOLET QUI S'ADRESSE À LA MAIRIE

4 points récurrents dans les réponses données par les habitants:

- **La sécurité routière**: demande de faire baisser la vitesse sur la route départementale (radar pédagogique, panneau "rappel 50 km/h") et sur la route de Corlay (des ralentisseurs avant le cimetière); sécuriser l'intersection de la rue de la Fontaine avec un passage piétons et un vrai trottoir; construire un trottoir praticable le long de la Départementale entre la rue de la Fontaine et l'école; aménager un arrêt de bus pour les lycéens au Bourg: situation actuelle très dangereuse pour les jeunes.
- **Fibre optique**: questions sur la date de connexion et le coût de l'installation pour les habitants.
- Enfouissement des fils là où ce n'est pas encore fait.
- **Ramassage des ordures**: souhait de revoir le système, par exemple avec un passage tous les 15 jours sans frais supplémentaires.

Ces quatre points et une liste de demandes isolées ont été à ce jour transmises au Conseil Municipal.

3. PAROLES AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les rencontres avec les habitants se sont bien passées, elles se sont avérées très positives sur le plan relationnel.

- Quelques préoccupations: savoir combien d'actifs ont répondu à la consultation; importance de distribuer après coup les questionnaires aux personnes qu'on n'a pas encore pu joindre; importance de montrer aux habitants que leurs réactions ont été prises en note.
- Questions sur les pistes concrètes: problèmes des foyers sous contrat EDF pour les panneaux photovoltaïques.
- Questions sur l'espace "Rencontre": dans quel lieu? (cave coopérative à Dulphey?) - quel financement? (adhésions,, souscription, éventuelle subvention gouvernementale "Milles cafés") - quel personnel disponible et quelles heures d'ouverture? Une piste à suivre: exemple intéressant d'une épicerie pour la création de laquelle une commune a investi, et qui aujourd'hui jouit d'un rapport financier non négligeable.
- **Crainte que la petite zone humide en bas de Dulphey ne soit déclarée zone constructible.**
- Comment va t-on faire pour trouver l'argent pour financer tous ces projets? Au sujet des différents projets: quelle serait la participation financière de la ComCom?
- Question sur la capacité du village à passer en autogestion.
- Une note optimiste: il y a à Mancey un bon nombre d'initiatives qui marchent bien - les rendez-vous du bistrot, l'initiative de circuit-court, l'organisation d'évènements culturels.

INTERVENTION DU MAIRE

Premier point: le PLUI est fixé à 12 ans, ce n'est pas un cadre figé. Le travail fait aujourd'hui ne concerne pas forcément l'immédiat, et ne bloque pas d'autres projets.

L'important dans un projet est l'intérêt pour la population et son impact sur l'environnement.

La réunion du 7 novembre avec le cabinet URBICAND (bureau d'études spécialisé dans les domaines de l'urbanisme, du développement durable et de l'aménagement du territoire) a pour but un travail purement technique d'élaboration du PLUI et du PADD. Les conclusions seront envoyées aux municipalités, suivies de droit à la parole lors de conseils citoyens.

Urbanisme

Au sujet de logements vides: les conseillers municipaux ont répertorié 11% de maisons vides ainsi que des granges, pour 229 foyers. Selon le PADD, tous les villages devraient être en-dessous de 6%. Ces maisons pourraient être aménagées en logements locatifs à loyers modérés.

Notion de "dent creuse": en urbanisme c'est un espace non construit entouré de parcelles bâties (que les politiques publiques incitent à combler). Ce pourrait être le cas de la zone humide de Dulphey, d'autant plus les zones constructibles sont sur le point d'être redéfinies par le PLUI. On pourrait assainir cette zone et l'aménager en lieu de loisirs, pour ce faire préempter le terrain (ComCom) afin d'empêcher des constructions, lutter pour le garder.

Espace "Rencontre"

Excellente idée, qui correspond à un réel besoin dans le village. Réfléchir où, et quoi.

Au sujet des équipements pour les jeunes enfants dans tous les hameaux, la réaction est perplexe.

Pour un espace pour les jeunes, l'idéal serait de trouver une grange.

Quant au Bulletin communal, sa rédaction demande beaucoup de travail, les bénévoles responsables sont peu disponibles.

Sécurité routière

Les demandes sur la route départementale n'ont pas été réalisées à ce jour à cause des travaux sur la fibre. Il doit aussi demander l'avis de la DRI.

Transition énergétique

Comme terrains pour une centrale photovoltaïque, Mancey n'a pratiquement que de la forêt, avec des surfaces possibles dans la montée du Col des chèvres, sur la Guerne (Charmes - mais pas plein Sud). Une installation de panneaux photovoltaïques sur un terrain communal fait l'objet d'une administration privée.

Une précision: Pour l'installation panneaux solaires sur un toit, 2 cas de figure:

- installation individuelle = aux frais du propriétaire,
- installation par le biais d'une association (démarche citoyenne) = aucun investissement à faire (min. 100 m²)

Autre possibilité de récupération d'énergie: des éoliennes individuelles.

Quant à la méthanisation, Mancey n'aurait pas assez de matière.

PROCHAIN CONSEIL D'HABITANTS

mardi 26 novembre 20:30

Secrétaire: Jean Rossignol

Modératrice: Frédérique Gagnol

Ordre du jour

1. Suite de la consultation
2. Bilan du Conseil d'habitants en 2019
3. Rotation de la coordination
4. Finances

... et **5. pot convivial de fin d'année**

avec ce que chacun pourra apporter (grignotage, boissons)